

CENTURY 21

Agence Massot-Nouveau

11-13 rue du Faubourg Madeleine

21200 BEAUNE

Tél. : 03 80 24 15 00

Mail : agencemassotnouveau@century21france.fr

HONORAIRES DE GESTION (Mis à jour 01/07/2020)

PRESTATIONS INCLUSES	Service INITIAL	Service CONFORT	Service PRIVILÈGE	Coût hors forfait
	En % HT de l'encaissement	7 %	8 %	
Mise en place du mandat de gestion	●	●	●	
Émission des avis de quittance, encaissement des loyers, charges et allocations	●	●	●	
Délivrance des quittances (sur demande) et reçus	●	●	●	
Lettre de rappel et 1 ^{ère} relance par lettre recommandée et recouvrement amiable	●	●	●	
Révision des loyers	●	●	●	
Acceptation et contrôle de validité du congé (du locataire)	●	●	●	
Décompte lors du départ du locataire	●	●	●	
Gestion des provisions pour charges	●	●	●	
Tenue de la comptabilité propriétaire	●	●	●	
Reddition mensuelle ou trimestrielle des comptes (art. 66 du décret du 20/07/72)	●	●	●	
Déclaration de départ du locataire auprès de la perception	●	●	●	
Visite Conseil (pré état des lieux de sortie)	●	●	●	
Assurance risques locatifs : demande annuelle de l'attestation	●	●	●	
Demande de devis pour travaux	●	●	●	
Réparations urgentes ou inférieures à 150 € TTC	●	●	●	
PRESTATIONS OPTIONNELLES	Service INITIAL	Service CONFORT	Service PRIVILÈGE	Coût hors forfait
Établissement et envoi des éléments pour la déclaration des revenus fonciers	○	○	○	90 € TTC par an et par lot
Recouvrement des créances, remise du dossier à huissier pour commandement de payer, procédure d'expulsion (frais d'huissier et d'avocat à la charge du propriétaire)	○	●	●	150 € TTC par dossier
Gestion des sinistres : déclaration, représentation du propriétaire en expertise, établissement des devis et suivi des travaux, encaissement des indemnités et reversement après contrôle	○	●	●	250 € TTC par dossier
Gestion technique d'entretien courant (inférieur à 1 000 € TTC) : devis si nécessaire, demande d'accord au propriétaire, ordre d'intervention, suivi et contrôle	○	●	●	150 € TTC par dossier
Gestion technique de tous travaux de 1000 € à 10 000€ TTC : vérification annuelle du logement, proposition de travaux, démarches administratives, dossier de crédit, ordre d'intervention, suivi et contrôle des travaux	○	○	●	150 € TTC + 4 % TTC du montant des travaux TTC
Conseil pour prestations exceptionnelles (taux horaire)	○	○	○	150 € TTC / Heure

● Prestation comprise dans le montant des honoraires ○ Prestation optionnelle payable à l'acte

- Les prix TTC sont calculés sur la base d'un taux de TVA de 20%
- Toutes prestations non-comprises dans le tableau sera soumise à un devis.